



B.6. RÈGLES SPÉCIFIQUES ÉCOLES DE TIR

B.6.1. Participation

B.6.1.1. Programme individuel

Voir les règles générales (§A) et tableaux (§D) suivants :

<u>158 - Arbalète field 10 m :</u>	MF, MG.
<u>154 - Carabine 10 m :</u>	PF, PG, BF, BG, MF, MG
<u>105 - Carabine 3 x 20 10 m :</u>	MF, MG
<u>159 - Cible mobile 10 m :</u>	BG, MG
<u>150 - Pistolet 10 m :</u>	PF, PG, BF, BG, MF, MG
<u>101 - Pistolet 3/7 :</u>	MF, MG
<u>152 - Pistolet vitesse 5 cibles 10 m :</u>	MF, MG

A partir de la saison 2025/2026, un classement combiné à l'addition des scores Pistolet et Carabine 10 m sera mis en place pour toutes les catégories individuelles lors des échelons qualificatifs et du championnat de France. Pour être intégré à ce classement, l'athlète devra être qualifié dans les deux épreuves individuelles sur chaque échelon.

Important : le programme de tir en carabine et pistolet 10 m des catégories Poussin et Benjamin évolue pour passer de 30 à 40 coups de match à partir de la saison 2025/2026.

Plateau : des modifications sont en cours de préparation pour le programme de tir des épreuves plateau Écoles de Tir – une communication sera faite ultérieurement à ce sujet.

Un tireur ne peut pas, quelle que soit sa catégorie, au cours de la même saison, participer dans la même épreuve et la même catégorie à la fois aux compétitions Écoles de tir et hors Écoles de tir sauf dans le cadre du championnat de France des Clubs 10 m où il peut concourir à la fois en adulte et en Écoles de tir si cela ne gêne pas le déroulement de la compétition.

Les matchs carabine 10 m pour toutes les catégories sont comptés au dixième et non plus au point entier. L'épreuve carabine 3x20 reste, elle, comptée au point entier.

Attention tenue épreuve Arbalète Field : pour tous échelons ainsi que le championnat de France, le port d'une tenue blanche est obligatoire comme pour les catégories jeunes et adultes.

B.6.1.2. Équipes

Classement par équipe garçons et filles confondus établi pour les épreuves Écoles de tir dans les catégories Poussins, Benjamins et Minimes

Finales :

- 152- Pistolet vitesse 5 cibles 10 m : MF, MG.

Les 8 premiers tireurs à l'issue des séries sont qualifiés pour la phase finale éliminatoire sous forme de duel (selon le règlement École de tir).